



**CARTE D'IDENTITE DU GROUPE**

Groupe : **10 exploitations**

Structure : **Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or**

Année de constitution : **2011**

Cultures principales : **Blé tendre hiver, orge hiver et printemps, colza, soja, moutarde brune condimentaire**

Lycée partenaire : **EPLEFPA de Quétigny-Plombières les Dijon**

Partenariats locaux : **coopérative Dijon Céréales**



© A. Pillier

**LE REGARD DE L'INGENIEUR RESEAU**

**Arnaud PILLIER**

arnaud.pillier@cote-dor.chambagri.fr



' Depuis la mise en place du groupe en 2011, un certain nombre d'évolution des systèmes a été mis en place avec des efficacités plus ou moins réussies selon les années. Mais ce que l'on peut retenir, c'est que le projet du groupe s'inscrit dans une réelle volonté d'anticiper l'avenir. En effet, les évolutions climatiques ainsi que les phénomènes de moindre efficacité (voir de résistance) de certaines substances actives font réfléchir sur le développement de systèmes de cultures qui devront être plus résilients dans les prochaines années. '

**PROJET COLLECTIF DU GROUPE**

**Quelles sont les pistes à développer pour limiter l'utilisation des herbicides ?**

**Développer les moyens alternatifs pour contrôler les adventices avec :**

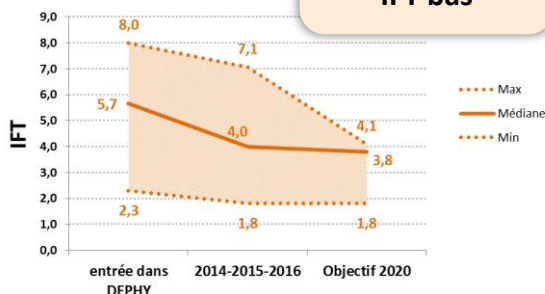
1. des moyens de lutte agronomique (rotation, date de semis, intercultures, association de plantes),
2. l'intégration de la lutte mécanique avec des itinéraires de désherbage mixte (chimique et mécanique),
3. une meilleure efficacité des interventions phytosanitaires (notamment herbicides) afin d'optimiser les conditions d'applications.

**Autres thématiques travaillées par le groupe et pistes innovantes explorées :**

1. Tester les produits de biocontrôle du marché dans les stratégies de lutte fongique
2. Mesurer le potentiel de régulation biologique par les auxiliaires sur un réseau de parcelles (SEBIOPAG)

**Objectif :  
 maintien à un  
 IFT bas**

**OBJECTIFS IFT**



Méthode de calcul de l'IFT : Dose homologuée la plus faible

**POURQUOI ACCOMPAGNER UN GROUPE DEPHY ?**

' L'accompagnement d'un groupe DEPHY permet d'acquérir des références sur ce qu'il est possible ou non de faire en terme de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. Ces références doivent servir pour l'accompagnement des autres groupes de développement que nous animons sur le département. En effet, aujourd'hui la volonté de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires est réelle chez grand nombre d'agriculteurs, il est donc important pour nous de pouvoir les accompagner. '

François Depuydt  
 Directeur de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or